



FLOTTE DE VÉHICULES MUTUALISÉE ET OPTIMISÉE

CONTEXTE

Afin de limiter son impact environnemental et ses coûts de fonctionnement, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) travaille depuis plusieurs années à mutualiser et optimiser sa flotte de véhicules. L'action présentée dans cette fiche concerne uniquement les déplacements des agents situés dans les locaux administratifs.

OBJECTIFS

Diminuer l'impact environnemental de la collectivité lié aux déplacements de ces agents.
Optimiser les coûts liés aux déplacements des agents.

Au global, la flotte de véhicules de l'agglomération est composée 5 véhicules permettant les déplacements professionnels de 75 agents présents dans les locaux administratifs. 3 vélos à assistance électrique complètent également le dispositif. En outre, les services techniques et généraux dispose de 5 véhicules dits « de services » et 3 véhicules sont dédiés au service des « fêtes et manifestations ». Enfin, 2 véhicules sont dédiés à l'université. Les 4 directeurs généraux adjoints et le Directeur général de l'agglomération bénéficient d'une voiture de fonction.

La CAMVS gère donc une flotte de 19 véhicules et de 3 vélos à assistance électrique.

Véhicules à disposition des 75 agents des locaux administratifs :

- 5 véhicules pour l'ensemble des agents non « empruntables » sur les temps de pause de déjeuner.
- Vélos à assistance électrique avec des possibilités de réservation toute la journée (temps de déjeuner compris).

Pour chaque déplacement, les agents doivent remplir un tableau de bord de suivi indiquant :

- date
- destination
- nombre de km parcourus
- conducteurs
- personnes transportées
- raison du déplacement

En parallèle, chaque agent doit remplir un ordre de mission pour pouvoir prendre un véhicule.

La flotte de véhicule est gérée par l'hôtesse d'accueil qui prend les réservations et donne et récupère les clés et le cahier de bord.

Les vélos sont également accessibles sous condition de réservation auprès de l'hôtesse. Toutefois, aucun tableau de bord de suivi n'est à remplir.

DESRIPTIF TECHNIQUE



ACTEURS



Pilote :

Service patrimoine et déplacement et l'hôtesse d'accueil



DONNÉES FINANCIÈRES



Bénéfices pour la collectivité :

Grâce à la mutualisation des véhicules, la CAMVS optimise les coûts et diminue son impact environnemental (avec l'achat des vélos électriques et maîtrise de cet impact en limitant le nombre de véhicules de la flotte) liés aux transports des agents.

SUIVI ET ÉVALUATION



Personne ressource :
Patrice VANDERDECK

Indicateurs :

En moyenne, le taux d'utilisation des véhicules est de 46%.
Les 5 véhicules de la flotte parcourent environ 14 181 km par an (chiffres 2012).

Vélos :

En 2012, 144 déplacements ont été faits à l'aide des vélos, dont 52 sur l'heure du déjeuner.

Avec une moyenne de trajet à 2,5km (soit 5 km le déplacement), environ 720 km ont été faits à vélo, limitant ainsi l'usage des véhicules, soit environ 5% de distances effectuées en voiture.



CONDUITE DE PROJET



Facteurs de réussite :

Fort soutien de la direction.

Logiciel de réservation (l'hôtesse remplit le logiciel à la demande et les disponibilités sont visibles par tous les agents).

Distribution des clés par l'hôtesse : gestion d'éventuels conflits.

Suffisamment de véhicules pour assurer les rotations notamment

lors de l'entretien ou réparation des véhicules.

Flexibilité offerte par la possibilité d'utiliser les véhicules de service en cas de besoin ponctuel et d'absence de véhicule de la flotte disponible.

Mise à disposition des vélos sur l'heure du déjeuner : vrai service offert aux agents.

Difficultés :

Absence de l'hôtesse sur l'heure du déjeuner : problématique pour des éventuelles réservations et l'accès aux vélos.
Peur de circuler à vélo en ville.

Difficulté de supprimer des véhicules de la flotte (au vu de leur taux d'utilisation) car ce nombre permet de palier à tout manque (notamment lors des prêts de véhicules, lorsqu'ils sont en réparation ou que leur entretien est effectué).

Suggestions d'amélioration :

Évaluer les besoins des services et le taux d'utilisation des 5 véhicules de service afin d'éventuellement optimiser leur nombre.

Améliorer l'accès aux vélos (particulièrement sur l'heure du déjeuner).

Former à la pratique du vélo afin de permettre aux agents de lutter contre leur peur du vélo en ville.

Former les agents à l'éco-conduite.

Réfléchir aux questions de mobilité pour les réunions de travail : co-voiturage, télétravail, etc...

Valoriser l'usage des transports en commun et des formes de mobilité douce (marche, vélo).